



UNION BANCAIRE PRIVÉE

## Communiqué de presse

### L'Union Bancaire Privée étoffe son offre en petites et moyennes capitalisations avec le lancement d'une stratégie en actions 'SMID caps' globales

Genève, le 11 mars 2021

L'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») renforce son expertise en petites et moyennes capitalisations ('SMID caps') avec le lancement d'une stratégie en actions SMID globales, gérée par la société Bell Asset Management. Cette nouvelle solution marque une étape importante dans le partenariat stratégique noué entre l'UBP et cet acteur majeur de la gestion basé en Australie.

Bell Asset Management est un gérant actions de premier plan spécialisé dans la sélection de SMID caps globales qui affiche un track record de près de vingt ans. S'appuyant sur une approche fondamentale, «bottom-up», et «qualité à un prix raisonnable», la société se distingue également par une vaste expertise de recherche sur le segment des petites et moyennes capitalisations, ainsi que par l'intégration de critères ESG au sein de son processus d'investissement.

Cette nouvelle stratégie est centrée sur les valeurs SMID caps liquides des marchés développés. Son objectif est d'offrir aux investisseurs en actions une diversification efficace en complément d'une allocation aux grandes capitalisations, au travers de moteurs de performance différenciés et d'une croissance à moindre coût. Cette solution est particulièrement attrayante dans l'environnement actuel, où il est primordial de trouver le juste équilibre entre les fondamentaux et les valorisations dans le cadre de la construction de portefeuille.

**Nicolas Faller, Co-CEO Asset Management à l'UBP**, déclare à cette occasion: «Le contexte est idéal pour envisager une diversification en actions au travers du segment à fort potentiel des petites et moyennes capitalisations. Nous nous réjouissons de franchir un nouveau cap de notre coopération avec Bell Asset Management et sommes fiers de renforcer la franchise SMID de l'UBP aux côtés d'un partenaire reconnu pour son expertise dans ce domaine.»

**Ned Bell, CIO chez Bell Asset Management**, ajoute pour sa part: «Nous sommes ravis du lancement de cette nouvelle stratégie, qui reflète notre solide partenariat avec l'UBP. Notre approche d'investissement fondée sur le principe de «qualité à un prix raisonnable», conjuguée à notre philosophie ESG intégrée, permet aux investisseurs de bénéficier d'une exposition unique à un segment très attractif du marché actions global. Après une période difficile pour les SMID caps en 2020, nous devrions, selon nous, assister à une reprise significative des bénéfices des sociétés sur les années à venir.»

#### Pour de plus amples informations

**Bernard Schuster (Porte-parole)**  
Group Head of Communications  
Tél.: +41 (0)58 819 24 70  
E-mail: [bernard.schuster@ubp.ch](mailto:bernard.schuster@ubp.ch)

**Maude Hug**  
Head of Media Relations  
Tél.: +41 (0)58 819 75 27  
E-mail: [maude.hug@ubp.ch](mailto:maude.hug@ubp.ch)

**Audrey Berladyn**  
Media Relations Manager  
Tél.: +41 (0)58 819 26 44  
E-mail: [audrey.berladyn@ubp.ch](mailto:audrey.berladyn@ubp.ch)

#### A propos de l'Union Bancaire Privée (UBP) - [www.ubp.com](http://www.ubp.com)

L'UBP figure parmi les plus grandes banques privées de Suisse et parmi les établissements les mieux capitalisés, avec un ratio Tier 1 de 27,7%. La Banque est spécialisée dans la gestion de fortune au service de clients privés et institutionnels. Basée à Genève et présente dans plus de vingt implantations à travers le monde, l'UBP emploie 1'812 collaborateurs et dispose de CHF 147,4 milliards d'actifs sous gestion (chiffres au 31 décembre 2020).



UNION BANCAIRE PRIVÉE

**A propos de Bell Asset Management - [www.bellasset.com.au](http://www.bellasset.com.au)**

Bell Asset Management est un gérant actions indépendant basé en Australie qui a démontré sa capacité à générer une performance régulière sur près de vingt ans, sous la direction de son Chief Investment Officer (CIO), Ned Bell, et son équipe d'investissement. La philosophie d'investissement de Bell Asset Management se fonde sur la conviction que les sociétés de grande qualité sont appelées à surperformer sur le long terme et que tous les investissements potentiels devraient être considérés sur la base de leurs caractéristiques en termes de 'qualité' et de 'valorisation'. Bell Asset Management vise à offrir à ses clients une performance pérenne ainsi qu'un haut niveau de service.

**Informations importantes**

Le présent document marketing reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Ce document est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques, et n'est pas destiné à fournir des conseils ou des services de placement, dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes.

L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.